

LES ANTIBIOTIQUES, C'EST PAS AUTOMATIQUE !

N. Tisserand¹, KA. Dinh-Van¹, D. Ardillon¹, I. Ferrand², P. De Rocca Serra², O. Martin³, L. Lemaître¹, C. Jarlit³, F. Alvarez⁴

¹ Pharmacie, ² Pédiatrie, ³ Urgences, ⁴ Médecine – Centre Médico Chirurgical de Kourou, Kourou

tisserandn@cmck.org

croix-rouge française



Introduction

La maîtrise de l'usage des antibiotiques constitue un enjeu majeur de santé publique, non seulement en termes de coût mais également de résistances bactériennes pouvant aboutir à une situation d'échec thérapeutique. Dans le cadre de la démarche de certification V2007 dans laquelle l'établissement s'est engagé, une évaluation des pratiques professionnelles (EPP) a été conduite concernant la pertinence de l'antibiothérapie

Objectifs

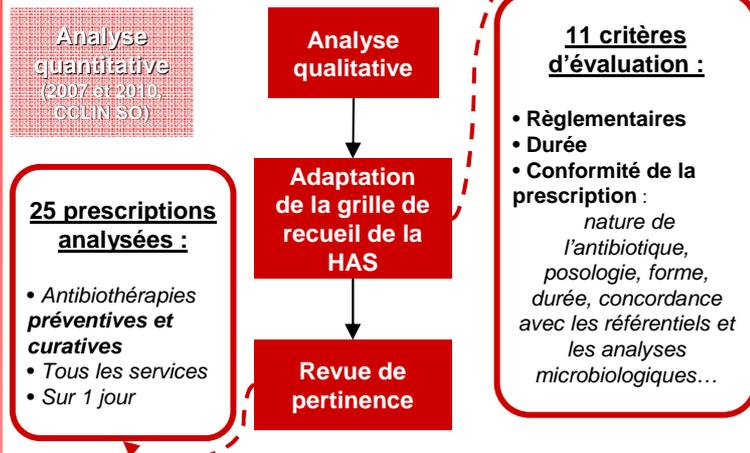
Pour l'établissement

- Optimiser la prise en charge du patient
- Prévenir l'émergence de résistances
- Optimiser les durées moyennes de séjour dans les prises en charge spécifiques
- Réduire les coûts

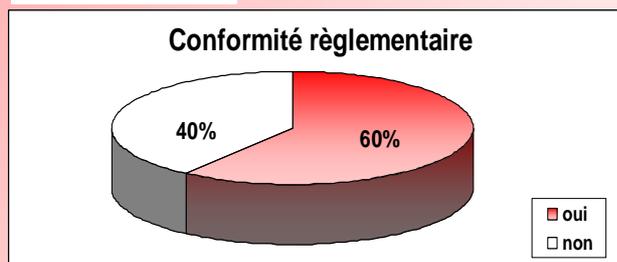
Pour les professionnels

- Harmoniser les pratiques des professionnels
- Formaliser des protocoles / conduites à tenir synthétiques pour les prescripteurs pour les pathologies infectieuses les plus fréquentes
- Sensibiliser et former les professionnels à l'utilisation du POPI ou à son adaptation
- Améliorer l'accès à l'information

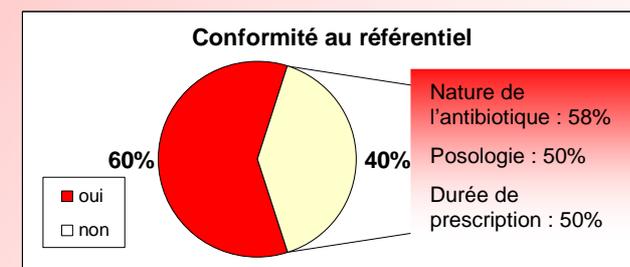
Méthodologie



Résultats



Origine Bactérienne documentée 28 %



Discussion

Ces résultats qui peuvent être considérés comme encourageants ont permis de déterminer les grands axes d'amélioration :

- Amélioration de notre référentiel**
Réalisé par la diffusion du guide antibiographique à l'ensemble des prescripteurs
- Passage au support unique de prescription et d'administration** → Réalisé depuis janvier 2009
- Rédaction des protocoles de prise en charge des 10 pathologies infectieuses les plus fréquentes**
- Formation interne des nouveaux prescripteurs aux référentiels en vigueur par la remise d'un pack d'accueil**
- Mise à disposition d'informations relatives aux antibiotiques via le site intranet de la pharmacie (feuille de prescription, guide d'administration...)**

Conclusions

A l'issue de ce travail d'évaluation, les actions d'améliorations sont réalisées ou programmées. Une réévaluation des prescriptions d'antibiothérapie sera organisée selon la même méthodologie afin de mesurer l'impact des mesures correctives sur les pratiques des prescripteurs. Une enquête de satisfaction est également envisagée afin de recueillir les avis des utilisateurs concernant le nouveau référentiel et le site intranet de la pharmacie. Enfin, la démarche de suivi de l'utilisation des antibiotiques se poursuit avec le déploiement prochain d'un partenariat avec le laboratoire pour le suivi des BMR.